



Manoir de la Tête Rouge « Tête d'Ange »



Type de vin

Blanc sec



Appellation & Région viticole

Saumur | Vallée de la Loire



Cépages

Chenin (100%)



Producteur

Famille Reynouard à Le Puy-Notre-Dame (49260)



Commentaire

Sur la colline du Puy Notre Dame, une majestueuse collégiale du XIe siècle domine le vignoble ; c'est le point culminant du saumurois. Le Manoir de la Tête Rouge a été bâti en 1649 au pied de cette colline, dans le village mais hors les murs. C'est en 1995 que Guillaume Reynouard acquiert la propriété avec 10 hectares de vignes, dont la parcelle de l'Enchentoir. Les vignes sont plantées sur les meilleurs terroirs argilo-calcaires du Saumurois. La première restauration pour en faire une maison d'habitation et un chai s'est terminée en 1996, accompagné du rachat de 4 hectares supplémentaires. En 1998 s'est imposée la conversion en agriculture biologique certifiée ECOCERT, le premier millésimé « bio » a été fait en 2001. La conversion à la biodynamie, certifiée par BIODYVIN a eu lieu en 2010, suivi en 2013 par une acquisition de 4,8 hectares de cabernet franc déjà cultivés en biodynamie. Le Manoir de la Tête Rouge fait partie de l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) de Doué la Fontaine et pratique une consommation issue de producteurs locaux essentiellement.



Dégustation

Bel équilibre entre une attaque bien franche, une finale pleine de fraîcheur et entre les deux, une agréable sensation de douceur, de soyeux. Des arômes de fleurs blanches et des notes d'agrumes couronnent le tout. Superbe vin qui démontre que le Chenin fait vibrer les papilles. Parfait avec des asperges sauce beurre blanc, une crème de petits pois au lard, un velouté de champignons ou des oeufs brouillés.



Formats et conditionnements

Bouteille (75cl) - Carton de 6 - 2021